



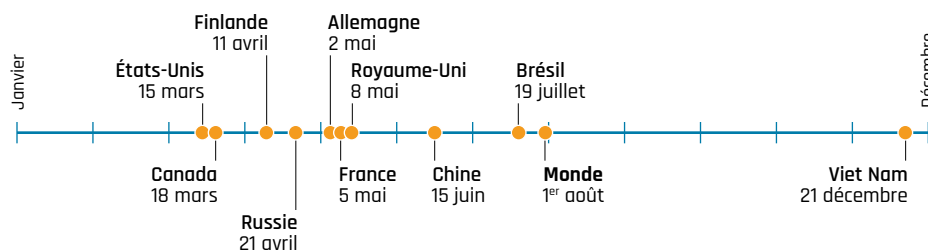
Réduction à la source

Contexte

Situation environnementale

La population mondiale, qui s'élevait à 7,6 milliards en 2017, devrait atteindre 8,6 milliards en 2030, 9,8 milliards en 2050 et 11,2 milliards en 2100.¹ La classe moyenne mondiale, qui consomme la majorité des ressources, passera de 1,8 milliard de personnes en 2009, à 3,2 milliards en 2020 et à 4,9 milliards en 2030.² Cela est notamment dû à la croissance économique de la Chine et de l'Inde, les deux pays les plus peuplés de la planète. En plus de la population, la consommation mondiale des ressources par habitant est en progression constante. Cette consommation effrénée s'illustre par « le jour du dépassement », soit le jour où l'humanité aurait déjà consommé la quantité entière de ressources annuelles que la Terre peut produire et renouveler en une année (figure 1). En 2018, il avait lieu le 1^{er} août. Selon le Global Footprint Network, en 2018, l'humanité utilisait l'équivalent de 1,7 Terre.³

Figure 1 : Le jour du dépassement dans le monde en 2018⁴



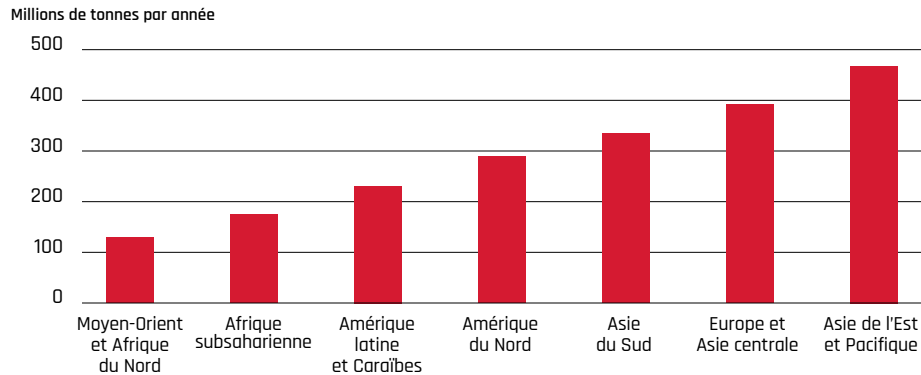
1. Organisation des Nations Unies (2018). [La population](#)
2. Pezzini, M. (2012). Observateur OCDE, [Une classe moyenne émergente](#)
3. Global Footprint Network (2018). [Ecological Footprint](#)
4. En référence aux travaux du Global Footprint Network, 2018. Infographie : [L'humanité a épuisé les ressources de la planète pour 2018](#), Le Devoir, juillet 2018

Parallèlement, au cours des quatre dernières décennies, l'extraction de matières premières a triplé, passant de 26,7 milliards de tonnes annuelles en 1970 à 92,1 milliards de tonnes en 2017. Non seulement l'utilisation de ressources a augmenté; elle s'est accélérée. Selon les prévisions, d'ici 2050, l'utilisation de ressources se situera entre 177 et 184 milliards de tonnes.⁵

L'extraction de matières premières et leur transformation en produits finis engendrent de nombreux impacts environnementaux. Elles accroissent, notamment, la pression sur les réserves de ressources naturelles (surtout sur celles qui ne sont pas renouvelables, comme le pétrole), altèrent les écosystèmes et les habitats naturels et contaminent, à divers degrés, l'eau, l'air et le sol. Il ne faut pas non plus négliger l'impact important du transport des matières premières vers les lieux de transformation et de production, de même que celui du transport des produits vers les lieux de consommation.

Incidemment, ce contexte démographique et économique se répercute sur la production de déchets. À ce titre, l'UNEP estime que les villes du monde produiront, en 2025, 2,2 milliards de tonnes de déchets chaque année, soit trois fois plus qu'en 2009.⁶ S'expliquant par la forte démographie, la génération mondiale de déchets par région montre que les plus importants générateurs sont les pays asiatiques de l'est et du Pacifique (figure 2). Par ailleurs, trois pays remportent la palme de la plus importante génération de déchets produits par habitant : les Bermudes, les États-Unis et le Canada.⁷

5. Circle Economy (2019). [The Circularity Gap Report 2019](#)
6. UNEP (2018). [En quoi les produits chimiques et les déchets sont-ils importants?](#)
7. La Banque Mondiale (2018). [What a waste 2.0 - A Global Snapshot of Solid Waste Management to 2050](#)

Figure 2 : Génération mondiale de déchets par région du monde en 2016⁸

L'élimination des matières résiduelles cause des impacts de différents ordres : émissions de gaz à effet de serre, contamination possible des eaux et des sols, dégagement d'odeurs, occupation de grands espaces, modification de l'environnement, altération du paysage, camionnage, bruit et diminution des valeurs foncières des propriétés environnantes. Au Québec, le secteur des déchets produisait en 2016 4,9 Mt éq. CO₂, soit 6,2 % de la totalité des gaz à effet de serre émis au Québec.⁹

Une approche préventive apporte des effets bénéfiques sur les plans environnemental, social et économique : préservation des ressources naturelles, d'énergie et d'eau ainsi que réduction des gaz à effet de serre. Une réduction globale de la génération de matières résiduelles apparaît souhaitable, surtout pour celles ne trouvant pas de débouchés de valorisation.

Une prise de conscience planétaire

Déjà en 1972, le rapport au Club de Rome intitulé *The Limits To Growth* (en français : *Halte à la croissance ?*) mettait en garde contre les périls d'une croissance économique incontrôlée sur le développement humain et sur la qualité de l'environnement. Les discussions découlant d'une série d'événements internationaux comme la commission Brundtland en 1987 et la conférence de Rio en 1992 ont aussi rappelé l'urgence d'agir pour concilier l'économie et l'environnement.

8. *Idem*

9. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (2018). *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2016 et leur évolution depuis 1990*

En 2018, par la signature de la *charte One Planet*, plus de 23 grandes villes, dont Montréal, s'engageaient à mettre en place des mesures en vue de s'approcher de l'objectif zéro déchet : en réduisant la production de déchets ménagers par citoyen d'au moins 15 % d'ici 2030 par rapport à 2015 et en diminuant de 50 % minimum le volume de déchets ménagers éliminés d'ici à 2030 par rapport à 2015.¹⁰

Également, devant le phénomène mondial de pollution des océans par le plastique, une prise de conscience planétaire émerge devant l'importance de réduire à la source cette pollution. Plusieurs pays, États, provinces et municipalités se sont engagés à réduire les déchets de plastique, notamment en établissant des cibles de recyclage ambitieuses ou en restreignant certains produits à usage unique comme les sacs de plastique et les contenants pour les mets à emporter. À ce titre, l'Union européenne prévoit interdire des items de plastique à usage unique dès 2021.¹¹ Au total, plus de 25 pays ont soit banni ou tarifé les sacs de plastique à usage unique.¹² Des municipalités québécoises ont d'ailleurs banni les sacs de plastique à usage unique sur leur territoire. D'autres municipalités et institutions québécoises ont aussi décidé de bannir la distribution de bouteilles d'eau dans leurs édifices ou événements publics.

Par la voix du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME), le Canada se joint à l'offensive et a lancé dans le cadre du G7 la Charte sur les plastiques dans les océans¹³ de laquelle découle la *Stratégie pancanadienne visant l'atteinte de zéro déchet de plastique*.¹⁴ Cette stratégie prévoit notamment des activités de réduction à la source, de récupération, de recyclage et de nettoyage des plastiques, dans une perspective d'économie circulaire.

La réduction au Québec

Au Québec, dès 1989, la Politique québécoise de gestion intégrée des déchets annonçait déjà clairement que la priorité serait accordée à la réduction à la source des matières résiduelles. Cette politique exprimait la volonté de passer d'une société de consommation à une société de conservation et proposait des objectifs ainsi que des moyens pour y parvenir. Dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles actuellement en vigueur,¹⁵ la priorité attribuée à la réduction à la source

10. Ville de Montréal (2018). *La Ville de Montréal signe la One Planet Charter et s'engage à aller plus loin dans sa lutte contre les changements climatiques*, 14 septembre 2018.

11. Parlement Européen (2018). *Les députés pour l'interdiction des plastiques jetables dans l'UE d'ici 2021*

12. Fondation Ellen MacArthur (2017). *Pour une nouvelle économie des plastiques*

13. G7 2018 Charlevoix (2018). *Charte sur les plastiques dans les océans*

14. CCME (2018). *Stratégie visant l'atteinte de zéro déchet de plastique*

15. Gouvernement du Québec (2011). *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*

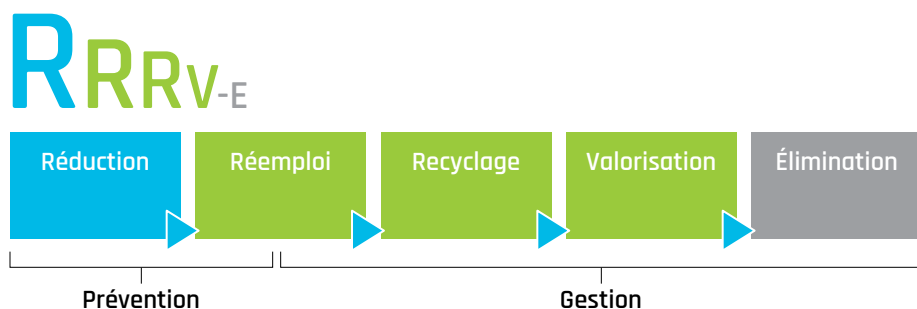
est toujours présente, en vertu du principe des 3RV.¹⁶ Selon ce principe, à moins qu'une analyse basée sur une approche du cycle de vie des biens et des services ne démontre le contraire, la réduction à la source doit être privilégiée avant le réemploi, le recyclage et les autres formes de valorisation. Aussi, l'objectif fondamental de la Politique est d'éliminer une seule matière résiduelle au Québec : le résidu ultime.

Réduction à la source : action permettant de prévenir ou de réduire la génération de résidus lors de la conception, de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation d'un produit.

Définition

Dans une perspective où l'on cherche à empêcher la génération et par extension, la gestion de matières résiduelles, la réduction à la source couvre les étapes de la fabrication des produits – et implicitement de leur conception – jusqu'à leur usage en fin de vie. Si l'on respecte la hiérarchie des 3RV, dès qu'un bien subit un reconditionnement au-delà de son entretien normal ou qu'il est confié à un tiers, il sort de l'étape de la réduction pour passer au réemploi ou au recyclage. De cette définition découle aussi que, dès qu'une matière devient résiduelle, il est trop tard pour la réduire; il reste à la mettre en valeur par le réemploi, le recyclage ou la valorisation, ou, ultimement, à l'éliminer (figure 3).

Figure 3 : La réduction à la source dans la hiérarchie des 3RV-E, une mesure de prévention des matières résiduelles



16. 3RV : Réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation

Évolution des quantités

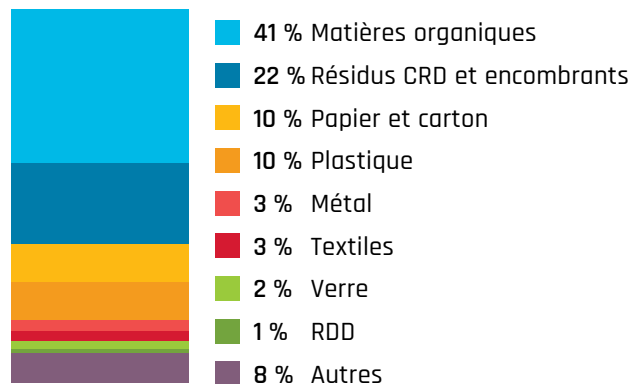
En 2015 au Québec, la quantité éliminée (enfouie ou incinérée) par habitant s'élevait à 685 kg, en baisse de 5,7 % par rapport à 2012. Il est à noter que durant la période 2012-2015, la population du Québec a quant à elle augmenté de 2,9 % (figure 4).¹⁷

Figure 4 : Comparaison entre la population du Québec et la quantité de matières résiduelles éliminées par habitant¹⁸

	2012	2013	2014	2015	DIFFÉRENCE 2012-2015
Population du Québec	7 980 931	8 054 830	8 155 334	8 214 672	233 741
Différence annuelle	-	0,9 %	1,2 %	0,7 %	2,9 %
Quantité éliminée par habitant (kg/hab.)	726	718	703	685	-41
Différence annuelle	-	-1,1 %	-2,0 %	-2,5 %	-5,7 %

Parmi les matières éliminées en 2011 (dernier bilan complet), les matières organiques arrivaient au premier rang, avec une proportion de 41 %, alors que les résidus encombrants et les résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) se situaient au second rang avec 22 % (figure 5).¹⁹

Figure 5 : Quantités de matières résiduelles éliminées en 2011 selon leur provenance



17. RECYC-QUÉBEC (2017). *Bilan 2015 de la gestion des matières résiduelles au Québec*

18. *Idem*

19. RECYC-QUÉBEC (2013). *Bilan 2010-2011 de la gestion des matières résiduelles au Québec* (Note : Les matières organiques excluent les boues municipales.)

Facteurs d'influence

Parmi les facteurs qui ont une influence sur la génération de matières résiduelles, nous en relevons quatre : l'obsolescence, la taille des ménages, la sollicitation publicitaire et la conjoncture économique.

Obsolescence

L'obsolescence se définit comme la baisse relative de la valeur d'un produit par rapport à un produit plus récent. Elle est qualifiée d'absolue lorsque le produit cesse de fonctionner, alors qu'elle est relative si le produit fonctionne encore.²⁰ Qu'elles soient planifiées par le fabricant ou tributaires de la vitesse des changements technologiques, les manifestations de l'obsolescence sont multiples pour de nombreux produits de consommation. Il existe trois types d'obsolescence :

- Fonctionnelle et technologique : par défaut fonctionnel, par incompatibilité, par notification;
- Économique : réparabilité, rapport qualité/prix, baisse de prix, service après-vente;
- Psychologique : esthétique, écologique, tendance.²¹

Une [enquête pancanadienne](#) a révélé que de plus en plus de consommateurs donnent une fin de vie prématurée à leurs produits, généralement des biens durables, non pas parce que ceux-ci ne fonctionnent plus, mais tout simplement pour des raisons de fonctionnalités techniques, esthétiques ou psychologiques.²² Les principales raisons du remplacement de biens sont, en ordre : la réparabilité, la performance, la recherche de nouveauté, l'éco-efficacité, puis l'obsolescence sociale (pression des pairs).²³ De plus, les consommateurs doivent composer avec des produits de qualité moindre et non conçus pour être réparés, ce qui se répercute inévitablement sur la durée de vie et la génération de matières résiduelles. On note également que les changements de normes techniques de l'industrie ont une influence marquée sur le taux de remplacement des anciens appareils; ceux-ci finissent à la récupération ou pire, aux déchets.

20. Équiterre (2018). [Obsolescence des appareils électroménagers et électroniques : quel rôle pour le consommateur?](#)

21. *Idem*

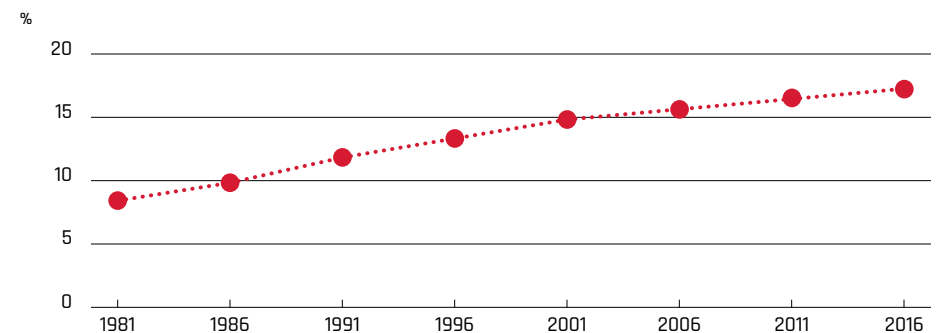
22. Équiterre (2018). [Obsolescence : dévoilement de la première étude pancanadienne sur la fin de vie prématurée des objets](#), communiqué de presse, 23 mai 2018

23. Équiterre (2018). [Obsolescence des appareils électroménagers et électroniques : quel rôle pour le consommateur?](#)

Réduction de la taille des ménages

À population égale, le nombre de ménages croît, puisque la taille des ménages a tendance à diminuer au Canada (familles monoparentales et personnes seules). Ainsi, 17 % de la population québécoise de 15 ans et plus vivait seule en 2016 (figure 6). Cela fait en sorte d'augmenter la consommation de biens de base (ex. : meubles, électroménagers). Ces biens à durée de vie plus ou moins longue finiront possiblement en matières résiduelles à moyen terme.

Figure 6 : Part de la population de 15 ans et plus vivant seule au Québec, 1981 à 2016²⁴



Notes : En 1996, 2001 et 2006, les données sur les ménages et les familles sont tirées des données échantillon (20 %). Les données des autres années sont tirées des données intégrales (100 %).

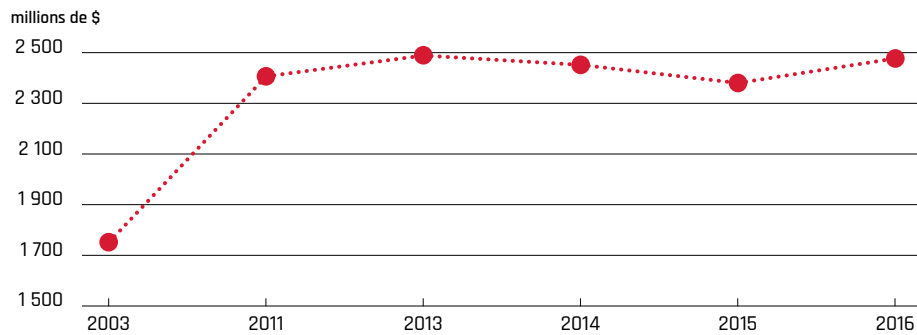
Source : Statistique Canada. Recensements du Canada. Adapté par l'institut de la statistique du Québec.

Sollicitation publicitaire

La publicité contribue de manière évidente à la société de consommation; c'est l'objectif même de la publicité que de faire vendre. L'industrie mondiale de la publicité voit ses investissements publicitaires croître année après année, ceux-ci ayant atteint au Québec en 2016 près de 2,5 milliards de dollars, une hausse de 3 % par rapport à 2011 et de 41 % par rapport 2003 (figure 7). La corrélation entre la publicité et la consommation a été particulièrement étudiée dans le contexte des campagnes antitabac. Dans la foulée des contestations judiciaires des annonceurs entourant l'interdiction de promouvoir la vente des produits du tabac, la diminution des ventes de produits a été associée directement à cette interdiction.

24. Institut de la statistique du Québec (2018). [Combien de personnes vivent seules au Québec en 2016?](#)

Figure 7 : Évolution des investissements publicitaires au Québec, de 2003 à 2016²⁵



Conjoncture économique et consommation

L'activité économique et les indicateurs de croissance seraient directement liés à la consommation matérielle des ménages et des entreprises. Réduire la consommation est donc souvent considéré comme dommageable pour l'économie. Par exemple, des analyses du secteur bancaire associent le ralentissement économique de 2018 avec la baisse des dépenses de consommation.²⁶ Ainsi, les signes de ralentissements économiques ou de récession sont aussi généralement perçus comme de « mauvaises nouvelles » à travers les médias et le grand public; l'inverse étant aussi observé.²⁷

Pourtant, des voix apportent un éclairage différent sur les aléas des cycles économiques, par exemple le discours écologiste qui avance la nécessité d'un virage vers une « décroissance soutenable ».²⁸ Une [capsule vidéo offerte par la plateforme RAD de Radio-Canada](#) fait un tour d'horizon à propos de la décroissance comme réponse à la crise écologique, incluant des perspectives de réduction à la source.²⁹

25. Centre d'étude sur les médias - Université Laval (2019). *Tendances - données financières*

26. Groupe CNW/RBC Groupe Financier (2018). *Perspectives économiques RBC*

27. La tribune (2019). *En 2019, échappera-t-on à la récession annoncée?*

28. Abraham, Y.-M. (2015). *La décroissance soutenable comme sortie du capitalisme*

29. RAD - Société Radio-Canada (2018). *Sortir de la crise écologique par la décroissance?*, Olivier Arbour-Masse, journaliste

Quantifier la réduction

Comme survolé précédemment, un grand nombre de facteurs influe sur la consommation et conséquemment sur la génération de matières résiduelles, dont les changements démographiques, les habitudes de consommation et la conjoncture économique.

Mesurer la réduction à l'échelle globale

La complexité d'obtenir des données précises sur les gisements de ressources naturelles disponibles, la variété des flux de matières dans un contexte de mondialisation et l'influence sur la consommation de facteurs économiques intangibles sont autant d'éléments qui compliquent la distinction des effets associés seulement à des actions volontaires de réduction à la source.

L'OCDE et le G7 utilisent généralement la notion de « productivité ressources ». Il s'agit du rapport entre le PIB réel et la consommation de matières premières de l'économie. Cette mesure ne prend en compte que les matières premières directement consommées par l'économie (extraction + importation - exportation), mais pas celles contenues dans les importations de produits manufacturés.³⁰

Mesurer la réduction à l'échelle d'une action

Vu les nombreux facteurs à considérer, il est complexe de mesurer la réduction à la source par rapport à la consommation pour un ensemble de produits ou pour certaines catégories de produits. Cependant, afin notamment de mieux cibler les actions de réduction à la source efficaces à mettre en place, il est possible de mesurer l'effet ou le résultat de l'application de moyens particuliers susceptibles d'influencer les comportements des producteurs et des consommateurs.

Par exemple, la réduction de matières résiduelles obtenue par le passage de la distribution systématique d'imprimés (ex. : factures, bottins, publicités) à la diffusion numérique, pourrait se mesurer en poids ou en volume. Aussi, l'optimisation d'un procédé industriel pourrait s'exprimer en quantité de matières premières non utilisées. Enfin, le choix de ne plus consommer de bouteilles d'eau ou de produits à usage unique (jetables) pourrait s'observer par une baisse du volume des ventes de ces produits.

30. Institut Montaigne (2016). *Économie circulaire, réconcilier croissance et environnement*

La nouvelle mouture du programme de reconnaissance environnementale [ICI on recycle +](#), administré par RECYC-QUÉBEC, tient maintenant compte qualitativement et quantitativement de la réduction à la source. Un module de calcul spécifique à la réduction à la source est dorénavant offert pour les industries, les commerces ou institutions (ICI) souhaitant faire valoir leur performance de réduction à la source des matières résiduelles.

Initiatives soutenues par RECYC-QUÉBEC

RECYC-QUÉBEC maintient son engagement à investir dans le chantier de la réduction à la source, avec pour objectif d'implanter des mesures structurantes jumelées à un support financier permettant de réaliser des projets visant la prévention et la réduction à la source des matières résiduelles.

La mise en œuvre du chantier sur la réduction à la source s'est amorcée par un important exercice de concertation. Un [Comité mixte sur la réduction à la source](#) a été formé, constitué d'une vingtaine de représentants d'organisations variées : secteur commercial, associatif, institutionnel, municipal et gouvernemental. Cette démarche a donné lieu à l'adoption du premier [plan d'action](#) consacré exclusivement à des actions de réduction à la source et comprenant trois secteurs prioritaires d'intervention :

1. la lutte au gaspillage alimentaire;
2. les pratiques d'écogestion de chantiers de construction, de rénovation et de démolition dans le secteur du bâtiment;
3. les solutions durables aux couverts jetables en restauration rapide et lors d'événements.

Plusieurs actions ont été réalisées dans le cadre du chantier et de son plan d'action :

- Une campagne nationale bilingue intitulée *J'aime manger pas gaspiller* (*Love Food Hate Waste*), pilotée par le [Conseil national zéro déchet](#) et dont RECYC-QUÉBEC est partenaire, a été lancée à l'été 2018 pour répondre à la problématique du gaspillage alimentaire. Une trousse d'outils a été développée et rendue accessible aux municipalités et autres intervenants québécois pour contribuer à la diffusion de cette campagne.

- RECYC-QUÉBEC a lancé en 2016 un [appel de propositions sur le gaspillage alimentaire](#) avec pour objectif de prévenir ou de réduire les pertes ou le gaspillage d'aliments destinés à la consommation humaine. Il a permis de soutenir quatre projets significatifs : production de jus pressés à froid à partir de fruits et légumes déclassés ([Jus Loop](#)), procédé de traitement des aliments à haute pression ([Centre de développement bioalimentaire du Québec](#)) et redistribution de denrées invendues de supermarchés aux personnes dans le besoin ([Banques alimentaires du Québec](#) et [Moisson Québec](#)).
- RECYC-QUÉBEC a également lancé en 2016 un [appel de propositions sur l'écogestion de chantiers de construction, de rénovation et de démolition](#) ayant pour objectif de financer des projets qui permettent de réduire à la source la quantité de matériaux de construction. Quatre projets ont été soutenus : deux projets de matériaux (Bas St-Laurent et Îles-de-la-Madeleine), l'intégration de pratiques de réduction à la source dans trois chantiers modèles ([Consortium AGECO/CBDCA-QC/ECPAR](#)), ainsi que la sauvegarde et la restauration d'un ancien bâtiment industriel ([Bâtiment 7](#)).
- Deux analyses de cycle de vie ont confirmé l'avantage environnemental de recourir aux [tasses](#) durables et à la [vaisselle](#) réutilisable (RECYC-QUÉBEC, École Polytechnique de Montréal).
- Neuf projets d'implantation de tasses et de vaisselle durables dans les commerces, institutions et événements (en remplacement de vaisselle et de tasses jetables) ont été documentés en vue d'une diffusion. Ces cas à succès visent à inspirer d'autres organisations à emboîter le pas et présentent la démarche à suivre, les bonnes pratiques, les facteurs de succès, les pièges à éviter et surtout, les résultats.
- RECYC-QUÉBEC a soutenu le projet [La tasse](#), soit le premier système québécois de dépôt remboursable de gobelets de café réutilisables et offert dans une douzaine de cafés de Villeray à Montréal. Le réseau souhaite s'étendre à l'ensemble du Québec et est piloté par l'organisme La vague.
- Une catégorie spécifique a été créée pour les [prix Vivats](#) en vue de stimuler la réduction à la source dans les événements.
- Équiterre a mis à jour le [mode d'emploi pour des courses écoresponsables](#) et a offert des formations et de l'accompagnement. Des gestes écoresponsables [pour les coureurs](#) et [pour les organisateurs](#) ont également été diffusés sous forme de capsules vidéo sur les médias sociaux.
- Une [étude](#) pancanadienne sur l'obsolescence et le comportement de remplacement d'appareils électroniques et électroménagers des consommateurs canadiens a été publiée par Équiterre, avec la contribution de RECYC-QUÉBEC.

Conseils pour mieux réduire

Les questions suivantes visent à guider tout citoyen ou organisation qui doit prendre une décision relativement à la réduction à la source.

Cernez votre besoin

- La réponse à votre besoin tient-elle vraiment de la consommation d'un bien?
- Jusqu'à quel point le bien projeté est-il indispensable?

Si vous êtes déjà en possession d'un bien pouvant remplir la fonction recherchée...

- Si le bien est défectueux, une garantie est-elle encore applicable? (réf. : [OPC](#))
- Le fournisseur assure-t-il un service après-vente?
- Pourriez-vous (faire) réparer/reconditionner? (réf. : [IFIXIT](#))
- Le fabricant offre-t-il de nouvelles fonctionnalités qui pourraient répondre au besoin?

Si une acquisition est envisagée...

- Votre besoin peut-il être comblé par un service au lieu d'un bien (ex. : emprunt, location, partage)?
- Avez-vous la possibilité de le fabriquer vous-même?
- Le bien est-il disponible usagé?

Vous avez épuisé vos options et vous envisagez un bien neuf...

- Un fabricant local existe-t-il? (réf. : [ICRIQ](#))
- Le bien démontre-t-il des atouts environnementaux? (réf. : [Écoétiquettes](#), [ICRIQ](#))
- Le fabricant prend-il des engagements en matière environnementale ou adopte-t-il des pratiques écoresponsables en se soumettant à un cadre reconnu (ex. : certification émise par un tiers indépendant)? (réf. : [Écoétiquettes](#), [ICRIQ](#))
- En calculant le coût réel de possession, celui-ci est-il avantageux en fonction de la durée d'usage garantie (ex. : des biens moins onéreux pourraient durer moins longtemps et entraîner à terme plus de coûts)?
- Le bien oblige-t-il l'approvisionnement continu en consommables (ex. : cartouches d'encre)? Si oui, ces consommables possèdent-ils des attributs environnementaux? (réf. : [Écoétiquettes](#))
- La garantie du produit est-elle suffisante eu égard au prix?
- Le fournisseur assure-t-il la disponibilité de pièces de remplacement et/ou assure-t-il un service après-vente d'une durée raisonnable?
- Le fournisseur est-il en mesure de récupérer et de mettre en valeur le bien une fois en fin de vie?
- Un débouché de récupération/recyclage est-il en place si le fournisseur ne prend pas en charge la fin de vie? (réf. : [Ça va où?](#))

Liens internet utiles

Association québécoise Zéro Déchet

www.aqzd.ca

Conseil national zéro déchet (National Zero Waste Council)

www.nzwc.ca

Conseils aux citoyens pour la réduction à la source (RECYC-QUÉBEC)

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-consommer/reduire-a-la-source

Conseil québécois des événements écoresponsables

<http://evenementecoresponsable.com/>

Équiterre

<https://equiterre.org>

Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR)

www.ecpar.org

Mouvement Québécois pour une Décroissance Conviviale (MQDC)

<http://www.decroissance.qc.ca>

Observatoire de la Consommation Responsable (OCR)

<https://ocresponsable.com/>

Office de la protection du consommateur (OPC)

www.opc.gouv.qc.ca

Semaine québécoise de réduction des déchets

<https://sqrd.org/>

Pour plus d'information

Ligne INFO-RECYC 1 800 807-0678 (sans frais) et 514 351-7835 (Montréal)

info@recyc-quebec.gouv.qc.ca – www.recyc-quebec.gouv.qc.ca